



Saint-Brieuc, le 27 mars 2020

à M. le Directeur académique des services
de l'Education nationale des Côtes-d'Armor
8 bis rue des Champs de Pies - B.P. 2369
22023 St Brieuc Cedex

Objet : demande de report du CTSD du 1er avril

Monsieur le Directeur Académique,

Alors que la crise sanitaire se développe dans le pays avec un renforcement des mesures de confinement, le comité technique départemental prévu pour mettre en place les suppressions de postes décidées par le ministère et par le rectorat dans le premier degré est convoqué, en télé-conférence le 1er avril.

Comment, alors que les écoles et les établissements sont fermés pour les élèves et alors que la plupart des personnels sont confinés, les organisations syndicales pourraient-elles jouer leur rôle c'est-à-dire se déplacer dans les écoles, les établissements et les services, contacter les personnels, recueillir des dossiers et les défendre ? Comment de véritables débats contradictoires pourraient-ils avoir lieu dans le cadre d'une audio-conférence ?

Surtout, votre projet est une succession de fermetures de classe. L'annonce de ces nombreuses fermetures va indéniablement avoir un impact négatif sur les enseignants, les familles, les communes à qui des efforts tout à fait exceptionnels sont actuellement demandés.

Dans de telles conditions contraintes, le CTSD ne peut se tenir selon nous.

En effet, les organisations syndicales CGT-Éduc'Action 22, FNEC FP-FO 22, FSU 22, SGEN-CFDT 22, UNSA-Éducation 22 demandent le report du comité technique après la fin des mesures de confinement.

La situation sanitaire ne saurait faire taire les revendications : nous n'acceptons pas plus qu'hier les retraits de postes annoncés dans les Côtes-d'Armor. Dans ce contexte, nos organisations demandent dans l'immédiat un moratoire sur toutes les opérations de carte scolaire et une concertation nationale avec les organisations représentatives pour envisager la rentrée 2020 sous tous ses aspects.

Dans l'attente de votre réponse veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public et laïque d'éducation.